



Commission Cadre de Vie

Compte rendu de la réunion du 02 Octobre 2012 (réunion tenue dans les locaux du relais de Ménilmontant – 19h-21h)

Participants :

Pour la Voirie : Jean Leconte chef de la 7^{ème} STV

Pour le CDQ : Agnès Bellart, Dorothee Boccara , Christian Ben Tolila, Jacques De Castilla , Jean-Louis Bonnevie, Marie Lejeau, Isabelle Lhoir, Jacques Lhoir, Jacques Mairesse ,Marc Naimark, Jacob Slawny, Marie Claude Vallet , Lucien Zeter-Sohn (plus un jeune de Pali Kao)

Excusés :

Bernard Dollet , Agnès Grosjean, Pierre Grosjean, Arnaud Lafont , Monique Le Goff ,Brigitte Poirier, Jean Rozental , Monica Tarabusi,

1) Questions sur la voirie

Les questions suivantes avaient été posées en préalable et ont donné lieu aux réponses reportées en italique

- Différents désordres des trottoirs et mobiliers urbains du bd de Belleville sur la section comprise entre Ménilmontant et Belleville.

→ *La STV est joignable de 08 h à 17 h 00 au 01.40.09.46.05.*

Les riverains peuvent aussi joindre le 39.75 de 08 h30 à 18 h 00 ou faire une déclaration sur Paris.fr (ci-dessous arborescence des rubriques)

A noter aussi l'existence d'une autre rubrique utile sur le site

- Paris Pratique
- > Aides, allocations, démarches
- > Téléphones utiles

→ *en ce qui concerne les cabines téléphoniques, il y a un plan d'enlèvement en cours et le problème d'armoires électriques sera pris en compte en urgence sécurité*

→ *Le boulevard de Belleville fait effectivement partie des voies les plus dégradées du 20ème et du 11ème arrondissement. Toutefois, les boulevards des Fermiers Généraux sont de la compétence du Maire de Paris (réseau principal) et non des Maires d'Arrondissement. L'arbitrage est fait au niveau parisien entre toutes les voies du réseau principal. Au titre de 2013, le trottoir du boulevard de Ménilmontant est programmé (trottoir pair entre l'avenue Gambetta et la rue des Panoyaux et côté impair entre le passage de Ménilmontant et la rue des Bluets).*

Concernant le boulevard de Belleville, celui-ci sera remis à l'arbitrage au titre de 2014. Toutefois, il est à noter qu'une éventuelle réfection ponctuelle sera remise en question au vu d'une perspective d'un réaménagement global dans la prochaine mandature. Concernant les mobiliers, la STV va passer voir l'état des armoires électriques. Mais un certain nombre d'entre elles ne dépendent pas de nous (alimentation marchés).

Boulevard de Belleville nous avons un souci avec les arbres, qui ont des racines traçantes, nous avons demandé un traitement expérimental mais sans réponse à ce jour. A noter que ce

traitement pourrait être fait sur un autre site de marché du 20ème (rue de la Chine par exemple).

- Suppression de la jardinière face au 30 bd de Belleville et implantation d'une sanisette annoncée.

→ *La jardinière sera supprimée (arbres compris) à l'hiver 2012. La sanisette sera implantée à partir du 15 octobre (mise en service début novembre).*

- Installation de feux tricolores au carrefour rue de Belleville, rue Rebéval rue Piat, non encore en service : quand le seront ils ? quelle amélioration en attendre ?

→ *La mise en service est prévue le 11 octobre . L'amélioration portera surtout sur les piétons qui traversent la rue de Belleville. Aucune amélioration ni dégradation de la circulation rue de Belleville n'est à attendre.*

- Même installation rue Jouye Rouve a coté de la place Fréhel et mêmes questions

→ *Idem*

- Il y a rue Piat, un peu plus haut que le 43 et de l'autre côté, des arbres chinois (Ginkgo biloba) dont les "fruits" sont une puanteur (odeur d'excrément) que peut on faire ?

→ *Mme de Massol est opposée à l'abattage de l'arbre. Une solution de ramassage des fruits par une association est en cours de recherche*

- Rue Julien Lacroix :

- Serait-il possible d'améliorer la signalétique installée sur la portion de la rue Julien Lacroix comprise entre la rue de Ménilmontant et la rue des Maronites :
- Au niveau du 2 rue Julien Lacroix, le panneau signalant que l'on pénètre dans une zone partagée, limitée à 20 km heure n'est pas suffisamment visible car installé en retrait de la rue et trop petit.
- Pourrait-on signaler d'une façon beaucoup plus visible que l'on pénètre dans cette zone en l'indiquant aussi directement sur la chaussée, comme cela se fait très souvent ailleurs ?
- Pourrait-on aussi installer de véritables ralentisseurs dans ce secteur étant donné la vitesse excessive de certaines motos et voitures et compte tenu de la présence de nombreuses écoles (le coussin berlinois déjà installé ne semble pas faire ralentir à 20 km heures les véhicules)

→ *De manière générale, seuls 30 % des panneaux sont perçus par les automobilistes. La STV est opposée à tout panneau supplémentaire, de fait nos consignes sont plutôt de les enlever. De plus, les zones 20 sont nouvelles dans Paris. Avec le temps, celles-ci vont se développer et elles seront mieux perçues.*

Concernant les ralentisseurs, il n'est pas possible d'en mettre rue Julien Lacroix entre Eupatoria et Elysée Ménilmontant du fait des normes (tronçon trop étroit). Seul un coussin berlinois a pu être mis. (normes moins strictes).

De manière générale, le secteur fera l'objet d'un diagnostic d'évaluation du nouveau plan de circulation, tant sur l'accidentologie que pour les vitesses. Il a fort bien été pourvu en ralentisseurs et plateaux à l'occasion de la mise en service du nouveau plan de circulation (150.000 €).

- Il faudrait supprimer les panneaux de limitation de vitesse à 20 km heures posés sous les panneaux de sens interdit (angle Julien Lacroix - Maronites et angle Julien Lacroix - Etienne Dolet) qui sont en totale contradiction

→ *Une aire piétonne comme une zone de rencontre ont des sens de circulation. Il faut indiquer en sortie de la zone de rencontre le sens interdit de manière générale, avec la*

mention « sauf vélo », et prévenir les cyclistes qui entrent dans la zone de rencontre qu'ils risquent de rencontrer un vélo.

- Etat de la chaussée entre le 34 et le 36 rue Etienne Dolet :
 - ➔ Vos Services étaient déjà intervenus pour réparer l'affaissement de la chaussée et la détérioration de son revêtement.
 - ➔ A nouveau, le même phénomène se reproduit, présentant un danger pour les 2 roues (trous importants et inondation permanente)
- ➔ *La STV va regarder le problème, et faire des reprises partielles.*

- Non respect du sens interdit carrefour Pyrénées / Ménilmontant : comment est traité le problème ?
 - ➔ *Il s'agit d'un problème police. Toutefois la STV va agrandir légèrement le trottoir rue de Ménilmontant dans le cadre du déplacement de l'arrêt de bus 96. Cela devrait ralentir les véhicules tournants, qui ne pourront plus prétendre ne pas avoir vu le sens interdit.*

- Rue Jouye Rouve à angle droit : problème du passage des camions et de l'affaissement de chaussée qui en résulte
 - ➔ *La STV a réalisé une réfection partielle. Par ailleurs des comptages vont être posés rue Jouye Rouve suite à plainte d'un riverain sur le nombre de véhicules entrants. Le plan de circulation du secteur Belleville est toutefois un sujet très sensible.*

- Problèmes de sécurité au virage rue des Couronnes/rue Henri Chevreau et au virage Henri Chevreau /rue de la Mare (vers place Henri Krasucki)
 - ➔ *Pour ce qui est des ralentisseurs, la demande va être portée à l'inventaire. L'arbitrage aura lieu fin 2012 pour des éventuels travaux en 2013. En ce qui concerne le carrefour Chevreau / Mare, le problème est du stationnement illicite de dépose par des parents d'élèves ou d'enfants en crèche. Nous avons proposé lors d'une rencontre sur place avec deux parentes d'élèves la création d'une zone moto en amont du carrefour pour dégager la visibilité du passage piéton, et la création d'un passage piéton rue de la Mare.*

- Problème place de stationnement coin de la rue Julien Lacroix/rue de Ménilmontant ==> les camions ne pouvant pas tourner : que fait-on ?
 - ➔ *La STV va réaliser une zone deux roues pour bloquer le stationnement début 2013.*

- Trottoir rue de Belleville (face maison Édith Piaf), qu'en est-il de la collaboration avec le 19^e sur ce sujet ?
 - ➔ *La demande de réfection de trottoir a été portée à mes collègues du 19eme. Je ne suis pas passé sur place. Je serai présent à la marche exploratoire du 5/10. En ce qui concerne la possibilité d'élargissement du trottoir, il existe une marge de 50 cm. Or, cela coûte le même prix de bouger une bordure de trottoir de 50 cm ou de 2 m. Je pense qu'il vaut mieux avoir un projet qualitatif de prochaine mandature sur la rue de Belleville.*

- Quand seront terminés les gros travaux rue Ramponneau et rue de l'Ermitage ?
 - ➔
 - *31 rue Ramponneau (SIEMP) : 33 logements --> livraison 07/2013*
 - *1-3 rue Ramponneau (RIVP) : 6 logements --> livraison 09/2013*
 - *21-25 rue Ramponneau (Paris Habitat) : 20 logements --> démarrage chantier début octobre 2012 pour 17 mois de travaux - livraison 03/2014*

- 28 rue de l'Ermitage (SIEMP) : 17 logements --> chantier achevé et logements attribués (emménagement en cours en septembre 2012).
- 12 rue de l'Ermitage (SIEMP) : 8 logements □ les travaux devraient démarrer fin 2012 (AO travaux va être lancé ce mois ci) pour une livraison prévisionnelle 05/2014

D'autres questions ont été posées en direct :

- Place des Sources du Nord (ex placette de la Mare) : potelets enlevés

➔ La STV va voir avec le chantier crèche ce que l'on peut reposer. Une inauguration de la place est prévue fin octobre.

- Place Alphonse Allais – rue Julien Lacroix – Citystade

➔ La STV n'a pas d'opposition à l'implantation de cages place Alphonse Allais. Un projet est en cours jardin Pali Kao et sera discuté lors de la marche exploratoire. Si on veut les mettre rue Julien Lacroix à l'entrée du parc de Belleville, il faut que nous mettions à niveau la chaussée pour que les jeunes n'aient pas à monter et descendre du trottoir en courant (accidentogène). Nous allons faire un projet, il faudra à la suite trouver un financement.

- Place handicapés devant pharmacie 43 rue Julien Lacroix

➔ Il y a 180000 handicapés à Paris et la norme est un taux de 2% de places handicapés par quartier. Ce n'est donc pas possible sauf si intervention d'un élu.

2) compte rendu sur la formation du 18 septembre 2012 et modalités pour 2013

Cette formation assurée par le CAUE de Paris (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement –www.caue75.fr -) s'inscrit dans la **préparation des budgets participatifs qui concernent l'espace public** :

- définition, histoire et identité de l'espace public parisien
- élaboration du budget participatif (septembre 2012 à décembre 2013): comment, à partir des demandes des habitants, se déroulent les analyses des propositions et les études techniques par les services, (sites accidentogènes, audit patrimonial des chaussées,...), les projets de budget, les va et vient conseils de quartier/ services/ maires de Paris ou du 20^e selon les voies concernées, les arbitrages proposés avant le vote du budget par le Conseil de Paris en décembre 2013
- enjeux des espaces publics contemporains (en prévision des marches exploratoires) : les usages multiples de l'espace public, la mobilité (divers modes de déplacement) et l'accessibilité, l'environnement (place de l'eau, du végétal dans la ville – gestion et appropriation des espaces-), convivialité (identité, continuité, espaces ludiques, ...)
- les matériaux et le mobilier urbain - exemples de coûts des aménagements
- la biodiversité dans l'espace public

Un compte-rendu plus détaillé et illustré a été remis au CQB ; il est à la disposition de celles et ceux qui voudraient consulter ces 2 brochures.

Un retour sur les marches exploratoires dans les 7 quartiers du 20^eme en Octobre qui font suite à cette formation aura lieu le **Mardi 20 Novembre 2012 de 19h à 21h. en mairie du 20^e** (salle du conseil).

En ce qui concerne 2013, il est prévu que les sujets de cette formation soient le reflet des besoins exprimés par les CDQ

3) point sur la prochaine promenade exploratoire budget participatif 2014 du 5 octobre 2012

Le détail du parcours de la prochaine marche exploratoire du 5 octobre est donné ci-dessous

- Place Henri Krasucki et Rue des Envierges.

14H05-14H25

point voirie (stationnement gênant, giratoire) et (demande de recalibrer les trottoirs)

- Rue de Belleville.

14H35-14H45

(réponse aux question suivantes : si requalification entière de la rue actée, quelle échéance ?

En fonction de cette échéance, n'est-il pas envisageable d'élargir le trottoir à ce niveau ? Quid des nids de poules ?)

- Place Fréhel.

14H50-15H05

Présentation du projet de jardin partagé

- Carrefour rue Julien Lacroix - Rue Ramponneau

15H10-15H25.

aménagement sécurité

- point d'information sur les travaux dans la rue Ramponneau et les problèmes de sécurité que cela engendre

- quid d'une programmation de travaux voirie portant sur la vétusté de voie et l'élargissement des voies

- Place Alphonse Allais/Square Pali Kao.

15H30-15H50

- Boulevard de Belleville.

16H00-16H15

- Place Maurice Chevalier

16H20-16H35

propreté et point jardinière (état du recours)

- Carrefour Julien Lacroix - Rue de Ménilmontant.

16H20-16H35

aménagement sécurité : suppression d'un feu tricolore / panneau interdiction de tourner à droite qui n'est pas respecté.

- Passerelle rue de la Mare)

entretien, sécurité et perspective)

- Carrefour rue de la Mare - Rue Chevreau.)

16H40-17H00

4 Point sur les dossiers en cours

• Boulevard de Belleville

→ Jean Louis Bonnevie indique qu'il est toujours en attente des éléments du dossier concernant la requalification du boulevard de La Villette par le conseiller de quartier du 19^e d'alors.

→ Il indique être en contact avec les CDQ Belleville/Saint-Maur avec un rendez vous à venir

→ Il propose ensuite la constitution d'un groupe de travail incluant les membres du CDQ Belleville/Saint Maur du 11^{ème} arrondissement. Une enquête auprès des riverains

et des commerçants est envisagée. Le travail amorcé par le précédent conseil de quartier sera à communiquer au groupe mis en place.

- Belvédère

Suite aux deux réponses à l'appel d'offres à porteur de projets, les deux candidats seront reçus (séparément) par le jury (2 EDL , 2 Mairie et 3 CDQ) le lundi 15 octobre.

Les deux réponses sont consultables sur le lien suivant : <http://6jen3u.1fichier.com/>

5 Infos diverses

a. Rue Botha (travaux liés à la construction de la crèche)

→ Les 3 tilleuls ont finalement été abattus sur décision de la Mairie de Paris pour des raisons financières et afin d'éviter un retard de 6 mois sur le chantier : une replantation d'arbres est prévue ainsi qu'une végétalisation des toitures

→ les problèmes de stabilité des bâtiments autour de la crèche (dont la Villa Castel) font l'objet d'un référé préventif . Un expert suit l'avancement. Il semble y avoir un décalage entre les relevés qui lui sont transmis par le géomètre et l'information faite aux habitants.

→ le gros oeuvre (montage des murs) a démarré ; la libération de l'aire de jeux devrait **avoir** lieu vers Janvier 2013

b. TEP 66 Couronnes

→ Des réunions ont lieu en présence de la mairie du 20^{ème}, de la mairie de Paris (DASCO , DPVI) , de l'école élémentaire Julien Lacroix , des associations de quartier (Feu vert , Strata'j'm) , du CDQ et des représentants d'associations d'habitants. Elles ont pour but de préparer l'accompagnement des jeunes qui, aujourd'hui, utilisent (illicitement) le terrain ce qui ne sera plus possible pendant la période des travaux (début prévu mai 2013) Puis, accompagnement au changement d'utilisation ,une fois réalisée la construction du préau/salle de sport , car il sera ouvert , hors horaires scolaires , à divers groupes sportifs du quartier à condition qu'ils soient associatifs ou au moins « encadrés » ; il ne sera plus « en accès libre » comme de fait maintenant ou comme au terrain Luquet

Un questionnaire est en cours d'élaboration afin de connaître les désirs des jeunes concernés.

6 Point sur le site du Conseil de Quartier, en particulier page réservée à la commission (information récurrente)

Le site est opérationnel et consultable à l'adresse suivante :

<http://belleville20.wordpress.com>

Nous restons en attente des commentaires sur son contenu

Rappel :

- En ce qui concerne les réalisations, on précisera le degré de participation du conseil ou de la commission. La fresque de la bibliothèque Couronnes sera ajoutée ainsi que l'aménagement de la rue Dénoyez, éventuellement.
- Une page pourra être faite pour chaque réalisation ou chaque projet importants indiquant son historique, les principales étapes passées ou à venir. Ces pages ne seront pas des compte-rendus, avec ce que la suppose de mise à jour continuelle, mais pourront renvoyer à ces derniers les lecteurs qui souhaitent des informations complémentaires.

Quelques suggestions de sujets à retenir pour ces pages : piscine Dénoyez, fresque bibliothèque, TEP, Relais de poste, Belvédère, Bus de quartier, passage Mare Cascades, parcelle Kemmler, place Alphonse Allais

Toutes les contributions à ces pages sont les bienvenues. (Elles seront, comme l'ensemble des contenus du site, soumises à la relecture du référent de la Commission).

Il y a, par ailleurs, sur le site, une documentation sur les rues du quartier qui a été mise en ligne et qui est interactive (avec modération évidemment) afin que le document soit enrichi au fur et à mesure par les habitants.

7 Questions diverses

- **RAPPEL** (réponses non encore obtenues)

➔ Demande concernant la plaque Maurice Chevalier non encore replacée sur sa maison rue Julien Lacroix depuis la réhabilitation ainsi que la possibilité d'avoir une plaque Clément Lépidis rue Piat ➔ question à poser à Pascal Joseph.

➔ La SIEMP a racheté un immeuble au 6 rue Julien Lacroix, immeuble laissé à l'abandon ➔ question à poser à Françoise Galland (insalubrité) et Jacques Baudrier (urbanisme) sur l'entretien de l'immeuble et son avenir

➔ A quel projet correspond la menace d'expulsion de certains artistes de la rue Desnoyez ? : question à poser à Alice Tercé et Jacques Baudrier

➔ Où en est-on de l'achat de la parcelle Kemmler ?

A noter que la prochaine « formation » propreté avec les écoles Levert et de la Mare est prévue le 25 Octobre matin.

Prochain Comité Local d'Urbanisme autour de « La Nature en Ville » : le Lundi 8 Octobre 2012 à 19h en Mairie du 20^e –salle des fêtes.

Les prochaines réunions auront lieu les

mardi 06 novembre (à confirmer en raison de la prolongation des vacances scolaires) et 4 décembre de 19 h 00 à 21 h 00

dans les locaux du Relais Ménilmontant 85bis rue de Ménilmontant

Fin de réunion : 21h00

Rapporteur : C.Ben Tolila